

NEWSLETTER

Sophie PANTEL, Députée de la Lozère – **Serge Gayssot**, suppléant

N°16 - Juillet 2026

Pour rappel, si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, vous pouvez vous [désinscrire en cliquant sur ce lien](#).

Édito

Chères Lozériennes, chers Lozériens,

Cet été encore, notre pays est confronté à des incendies d'une intensité exceptionnelle. Ces dernières semaines, les images de feux ravageant plusieurs territoires nous rappellent une réalité : le changement climatique amplifie les risques et met à rude épreuve notre modèle de sécurité civile.

En Lozère, nous connaissons bien ces enjeux. Notre département, riche de ses espaces naturels et de ses paysages préservés, est aussi particulièrement exposé aux risques d'incendies et aux conséquences des événements climatiques extrêmes. Je tiens à saluer l'engagement remarquable des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, des personnels de la sécurité civile, des élus locaux et de l'ensemble des acteurs mobilisés pour protéger nos populations. Leur courage et leur disponibilité forcent le respect.

Mais leur engagement ne peut pas compenser indéfiniment des moyens qui doivent être renforcés. Depuis plusieurs mois, en tant que rapporteure spéciale de la mission « Sécurité civile » à l'Assemblée nationale, je travaille à faire entendre cette urgence. Les interventions augmentent, les risques évoluent, et nos capacités doivent suivre.

Avec Damien Maudet, nous avons notamment travaillé sur l'avenir de la flotte aérienne de la sécurité civile. Les récents incendies confirment la nécessité d'accélérer le renouvellement de nos moyens aériens et de disposer d'équipements adaptés aux nouveaux défis. Préparer l'avenir, ce n'est pas attendre la catastrophe : c'est donner aux secours les moyens d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

J'ai également souhaité porter une réflexion nouvelle autour de la « valeur du sauvé ». Derrière chaque intervention des secours, il n'y a pas seulement un bilan matériel ou un nombre d'heures d'intervention : il y a des vies sauvées, des familles protégées, des

entreprises préservées, des territoires maintenus vivants. Cette richesse invisible doit mieux être reconnue dans nos politiques publiques et doit conduire le système assurantiel à davantage participer.

La sécurité civile est une force collective qui repose sur l'engagement de femmes et d'hommes remarquables. Face à la multiplication des crises, nous devons investir dans la prévention, l'anticipation et les capacités d'intervention.

Cette lettre d'information revient également sur d'autres temps forts de mon activité parlementaire, notamment l'examen du projet de loi relatif à la protection de l'enfance, qui vise à mieux protéger les enfants les plus vulnérables et à renforcer l'accompagnement des professionnels, ainsi que sur une excellente nouvelle pour notre territoire : la sélection de la Lozère pour accueillir le Mois du Sport, une reconnaissance de son dynamisme et de son engagement en faveur du sport pour tous.

Je continuerai à porter ces combats à l'Assemblée nationale, avec une conviction forte : protéger nos concitoyens aujourd'hui, accompagner les plus fragiles et préparer l'avenir de nos territoires.

Enfin, vous retrouverez en fin de cette newsletter une sélection de mes récentes interventions dans les médias, consacrées aux enjeux de sécurité civile et aux propositions que je porte pour mieux protéger nos territoires face aux risques de demain.

Bien à vous,
Sophie Pantel

Le dossier - Spécial Projet de loi d'urgence agricole

Projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles - Bilan des textes adoptés

L'Assemblée nationale a définitivement adopté le **projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles**, un texte très attendu par les agriculteurs, destiné à apporter des réponses concrètes aux difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Lors de son examen en première lecture, ce texte comportait des avancées importantes pour renforcer le revenu des agriculteurs, faciliter l'accès au foncier, développer le stockage de l'eau, soutenir l'approvisionnement local ou encore mieux protéger les éleveurs face à la prédation. **Il intégrait également plusieurs mesures issues de la proposition de loi que j'ai initiée afin de reconnaître un véritable statut aux lieutenants de loupeterie. Ce travail, mené de manière transpartisane, vise à mieux reconnaître ces bénévoles qui accomplissent une mission**

essentielle de service public au service des éleveurs et de la gestion de la faune sauvage. J'avais alors voté en sa faveur, après un travail parlementaire qui avait permis de trouver un équilibre grâce au dialogue et aux compromis.

Au cours de la navette parlementaire, cet équilibre a malheureusement été profondément remis en cause. La version finale du texte **réintroduit notamment des dispositions relatives à des pesticides interdits, affaiblit l'indépendance de l'ANSES et remet en cause plusieurs garanties environnementales.** Malgré les demandes formulées jusqu'au dernier moment par des députés de différents groupes politiques, l'Assemblée nationale n'a pas pu se prononcer sur la suppression de ces mesures.

Si j'ai finalement voté contre ce texte, c'est parce que ces évolutions franchissaient **des lignes rouges** que je ne pouvais cautionner. Pour autant, **plusieurs avancées importantes, auxquelles j'ai activement contribué, ont été conservées,** notamment en faveur de **la protection des éleveurs et de la reconnaissance des lieutenants de l'oviculture.**

Je continuerai à défendre **une agriculture qui permette aux exploitants de vivre dignement de leur travail,** protège nos élevages, prépare l'avenir de nos territoires ruraux et concilie **souveraineté alimentaire, justice économique et préservation de notre environnement.**

[Consulter mon bilan sur l'agriculture](#)

Dossiers d'actualité

Mieux reconnaître l'action des sapeurs-pompiers : présentation du rapport sur la "valeur du sauvé"

En tant que **rapporteuse spéciale des crédits de la Sécurité civile**, j'ai présenté en **Commission des finances de l'Assemblée nationale** le rapport consacré à la « **valeur du sauvé** », co-rédigé avec le député **Damien Maudet**.

Alors que les interventions des sapeurs-pompiers ont augmenté de **33 % en vingt ans** et que le modèle de financement des **services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)** est aujourd'hui sous tension, ce rapport propose une nouvelle manière de mieux mesurer l'impact réel de l'action des secours.

Le Conseil d'Etat sécurise le modèle d'engagement des sapeurs-pompiers volontaires

Dans une décision rendue le **9 juillet 2026**, le **Conseil d'État** a apporté des précisions importantes sur le statut des **sapeurs-pompiers volontaires (SPV)** au regard du droit européen du temps de travail.

La Haute juridiction a reconnu que les activités de garde, d'astreinte et d'intervention des SPV, réalisées sous l'autorité des **services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)** en contrepartie d'indemnités, relèvent de la notion de « **travailleur** » au sens du **droit de l'Union européenne**.

Cette décision permet toutefois de **préserver les spécificités du**

La « **valeur du sauvé** » permet d'évaluer les dommages évités grâce aux interventions des sapeurs-pompiers : **vies préservées, biens sauvegardés, activités économiques maintenues, espaces naturels protégés ou encore émissions de CO₂ évitées.** Cet indicateur permet de mieux rendre compte de ce que les secours apportent chaque jour à notre société.

Les SDIS ne sont pas seulement une dépense publique : ils constituent un **investissement essentiel pour la protection de nos concitoyens et de nos territoires.** Cette approche doit permettre d'éclairer les choix publics, d'améliorer la prévention des risques et de mieux reconnaître l'engagement quotidien de nos sapeurs-pompiers.

Le rapport formule plusieurs recommandations pour accompagner le déploiement de cette méthodologie, renforcer la collecte de données et ouvrir une réflexion sur l'évolution du financement de la sécurité civile, notamment sur la contribution des acteurs qui bénéficient des dommages évités.

Cette méthode doit toutefois rester un **outil d'évaluation et d'aide à la décision**, et ne saurait conduire à donner une valeur monétaire à la vie humaine ou à remettre en cause l'égalité de traitement entre les territoires.

[Lire le rapport complet](#)

Débroussaillage : obtenir un accompagnement plus juste des propriétaires

Les **obligations légales de débroussaillage** sont indispensables pour prévenir les incendies et protéger nos communes. Mais dans un département rural comme la Lozère, leur mise en œuvre représente souvent une

volontariat en validant les dérogations prévues par la France afin de garantir la continuité des secours. Elle confirme notamment qu'il n'y aura pas d'application automatique des règles du salariat classique, ni d'obligation générale de repos compensateur systématique.

Cette décision rappelle néanmoins l'importance pour les SDIS d'assurer un **suivi rigoureux du temps d'engagement**, de prévenir les situations de fatigue excessive et de garantir des conditions permettant aux sapeurs-pompiers volontaires de poursuivre leur engagement dans de bonnes conditions. Alors que notre modèle de sécurité civile repose largement sur l'engagement citoyen des **près de 180 000 sapeurs-pompiers volontaires**, cette décision constitue un équilibre entre la nécessaire protection des volontaires et la préservation d'un modèle indispensable à la capacité de secours de notre pays. En tant que **rapporteuse spéciale des crédits de la Sécurité civile**, je resterai attentive aux conséquences concrètes de cette décision pour les SDIS et pour l'avenir du volontariat, qui constitue un pilier essentiel de notre sécurité civile.

Acte III Loi Montagne - Pour une montagne vivante et souveraine

Je me réjouis de l'adoption de la **proposition de loi pour une montagne vivante et souveraine**, qui constitue une **avancée majeure pour la Lozère**, seul département dont **100 % du territoire est classé en zone de montagne.**

Au cours des débats, **de nombreux amendements que j'ai déposés ont été adoptés.** Ils permettront notamment de **mieux prendre en compte les spécificités de l'école de montagne**, en intégrant les réalités de l'isolement et des temps de transport dans les décisions

charge financière importante pour les propriétaires.

J'ai donc de nouveau interpellé le Gouvernement afin de demander un meilleur accompagnement de ces dépenses, notamment par la création d'un **crédit d'impôt accessible à tous les ménages**, y compris les plus modestes.

Malgré une réponse défavorable de l'État, je reste convaincue que la **prévention des incendies est une responsabilité collective et qu'elle mérite un soutien financier à la hauteur des efforts demandés à nos concitoyens**.

Je poursuivrai ce combat dans le cadre du prochain projet de loi de finances et continuerai à défendre des solutions concrètes pour aider les propriétaires et les communes à faire face à ces obligations essentielles.

Consulter les réponses des ministres

Canicule : de nouvelles mesures de soutien pour les agriculteurs

Face aux épisodes de **canicule et de sécheresse** qui frappent durement notre agriculture, la ministre de l'Agriculture a annoncé **une nouvelle série de mesures d'urgence** pour accompagner les exploitants et préparer l'avenir.

Ces annonces complètent les premières décisions déjà prises, notamment **l'autorisation de faucher et de faire pâturer les jachères sans pénalité PAC dans les zones à risque incendie**, le **report de certains contrôles administratifs** et la mobilisation des réseaux agricoles pour accompagner les exploitants.

Parmi les nouvelles mesures, je retiens en particulier **l'accélération des indemnisations des pertes agricoles**, avec une réunion des assureurs pour

d'ouverture ou de fermeture de classes. J'ai également obtenu l'adoption de dispositions visant à **renforcer les moyens de secours hélicoptés**, afin de garantir un accès rapide aux soins d'urgence dans les territoires les plus enclavés.

Au-delà de ces avancées, cette loi apporte de nombreuses réponses concrètes aux défis auxquels sont confrontés nos territoires de montagne. Elle renforce **l'accès aux soins**, avec une meilleure prise en compte des contraintes géographiques dans les projets régionaux de santé, facilite le maintien **des pharmacies de proximité** et améliore la représentation des territoires de montagne dans la gouvernance des Agences régionales de santé.

Le texte prévoit également des mesures importantes pour **préserver la ressource en eau**, soutenir **l'agriculture et le pastoralisme**, maintenir **les abattoirs de proximité** et les **services vétérinaires**, valoriser **les productions agricoles** ainsi que **la filière bois de montagne**.

Il adapte aussi certaines règles d'urbanisme aux réalités de la montagne, facilite la restauration des anciens chalets d'alpage dans un cadre strict, encourage le développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et renforce la prévention des conflits d'usage entre activités agricoles, pastorales et sports de nature.

Enfin, cette loi améliore la gouvernance des territoires de montagne et renforce la solidarité entre les territoires pour la gestion de l'eau et la prévention des inondations.

Cette proposition de loi marque une étape importante pour mieux reconnaître les spécificités de nos

faciliter la prise en charge des exploitants, ainsi que la mise en place d'un **suivi national des conséquences de la chaleur sur les cultures et les élevages**.

Les éleveurs bénéficieront également de nouveaux soutiens, avec la préparation d'un dispositif permettant de financer **des équipements de protection contre la chaleur**, comme la ventilation ou la brumisation des bâtiments d'élevage. Des solutions sont aussi étudiées pour **faciliter le transport de fourrage** entre territoires en cas de pénurie.

La **MSA renforcera son accompagnement** auprès des agriculteurs les plus en difficulté, avec un soutien psychologique, une sensibilisation aux risques liés aux fortes chaleurs et des solutions pour les exploitations confrontées à des difficultés de trésorerie.

Enfin, le Gouvernement entend **mieux anticiper les tensions sur la ressource en eau**, renforcer la prévention des incendies et poursuivre les investissements destinés à adapter durablement notre agriculture au changement climatique, notamment grâce au **fonds hydraulique agricole**, au soutien à la rénovation des vergers et au **plan Agriculture-Méditerranée**.

Dans un contexte où les épisodes climatiques extrêmes se multiplient, **il est indispensable que nos agriculteurs puissent compter sur un accompagnement rapide, concret et durable** pour faire face à ces nouvelles réalités.

[Voir les mesures en détail](#)



Renforcer durablement la protection des enfants

J'ai voté **en faveur du projet de loi visant à renforcer la protection des enfants**, un texte qui marque une étape

montagnes et leur donner les moyens de relever les défis démographiques, économiques, climatiques et d'accès aux services publics. C'est une excellente nouvelle pour la Lozère.

[Voir les mesures en détail](#)



Carburants : défendre le pouvoir d'achat avec des mesures plus efficaces

Face à la **hausse des prix des carburants**, j'ai soutenu les conclusions de la mission flash de la commission des finances consacrée à la fiscalité des carburants et à ses conséquences sur le pouvoir d'achat.

Le constat est clair : **les ménages ruraux, les salariés contraints d'utiliser leur voiture et les agriculteurs sont les premiers touchés**. Dans nos territoires, où la voiture est souvent indispensable, cette hausse pèse lourdement sur le budget des familles.

Le rapport montre également que **les aides actuellement mises en place restent insuffisantes et mal ciblées**. L'indemnité destinée aux « gros rouleurs » n'a bénéficié qu'à une faible partie des personnes éligibles et ne répond pas pleinement aux difficultés rencontrées par les ménages les plus dépendants de leur véhicule.

Je défends une approche plus efficace, inspirée notamment de ce qui a été mis en œuvre chez plusieurs de nos voisins européens : **des mesures fiscales temporaires, ajustables en fonction de l'évolution des prix**, complétées par **des aides ciblées vers les ménages les plus modestes et les professionnels les plus exposés**. L'objectif est double : **agir rapidement sur les prix à la pompe tout en**

importante dans la lutte contre les violences faites aux mineurs et dans l'amélioration de leur prise en charge.

Je me réjouis tout particulièrement de l'adoption de la mesure rendant **imprescriptibles les crimes sexuels commis sur les mineurs**. Cette avancée majeure envoie un signal fort aux victimes, dont beaucoup ne parviennent à révéler les violences subies que de nombreuses années, parfois plusieurs décennies, après les faits.

J'ai également voté en faveur du **durcissement de la répression des viols sériels commis sur des mineurs avec actes de torture ou de barbarie**, qui pourront désormais être punis de la **réclusion criminelle à perpétuité**, assortie d'un régime limitant les possibilités de réduction de peine. Face à de tels crimes, il était indispensable de renforcer la réponse pénale.

Le texte comporte également plusieurs mesures concrètes pour mieux protéger les enfants au quotidien. Il prévoit notamment un **contrôle renforcé des antécédents judiciaires** des professionnels et bénévoles intervenant auprès des mineurs, l'accélération des procédures judiciaires dans les affaires de violences commises sur des enfants, ainsi que la **désignation d'un avocat pour chaque enfant faisant l'objet d'une mesure de placement**, afin de garantir que ses droits et sa parole soient pleinement pris en compte tout au long de la procédure.

En adoptant ce texte, l'Assemblée nationale réaffirme que **la protection de l'enfance doit demeurer une priorité absolue**. Parce que le silence, la peur ou l'amnésie traumatique ne doivent jamais empêcher l'accès à la justice, nous devons continuer à adapter notre droit à la réalité du parcours des victimes et

maîtrisant le coût pour les finances publiques.

Le rapport appelle également à **une plus grande transparence sur les recettes fiscales liées à la hausse des prix des carburants**. Si l'État perçoit des recettes supplémentaires grâce à cette situation, **elles doivent être redistribuées aux Français afin de soutenir leur pouvoir d'achat**.

Enfin, je considère qu'il est indispensable de **mieux encadrer les bénéfices exceptionnels réalisés par certains grands groupes pétroliers en période de crise**. Lorsque des entreprises tirent des profits considérables d'une situation exceptionnelle, il est légitime que la solidarité nationale puisse aussi s'exercer à leur égard, afin de financer les mesures de soutien aux ménages et aux professionnels.

Protéger le pouvoir d'achat des Français, tout en préservant nos finances publiques, suppose des réponses justes, transparentes et adaptées aux réalités de nos territoires.

[Consulter les travaux de la mission flash](#)

Budget 2026 : défendre des choix justes et transparents

À l'approche des débats budgétaires pour 2026, j'ai pris part aux travaux de la Commission des finances afin d'examiner l'exécution du budget 2025 et les orientations retenues par le Gouvernement pour l'année à venir.

Si **le déficit public s'est réduit en 2025**, cette amélioration repose en grande partie sur **une hausse des recettes fiscales et des économies ponctuelles**, plutôt que sur de véritables réformes structurelles. La **Cour des comptes** souligne d'ailleurs que cette

renforcer toujours davantage les moyens de prévenir, détecter et sanctionner les violences faites aux enfants.

Pourquoi j'ai voté contre la présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre

Le 7 juillet dernier, l'Assemblée nationale examinait une proposition de loi visant à instaurer **une présomption de légitime défense pour les policiers et les gendarmes lorsqu'ils font usage de leur arme**. J'ai voté contre ce texte, car aucune profession ne peut être totalement exonérée de ses responsabilités. Tout le monde est humain et peut commettre des fautes. Ce vote ne remet absolument pas en cause le travail, le courage et l'engagement quotidien de nos forces de l'ordre, qui exercent des missions souvent difficiles au service de la protection des Français. Il traduit en revanche mon attachement aux principes fondamentaux de notre État de droit.

En France, lorsqu'un drame survient, c'est à la justice, indépendante, d'établir les faits et de déterminer si les conditions de la légitime défense étaient réunies. Instaurer une présomption automatique reviendrait à accorder une protection juridique particulière avant même tout examen des circonstances.

Je suis convaincue que l'égalité de tous devant la loi et l'indépendance de la justice sont des principes essentiels de notre République. C'est pourquoi j'ai fait le choix de voter contre cette proposition de loi, tout en réaffirmant mon soutien et mon respect envers les femmes et les hommes qui assurent chaque jour notre sécurité.

trajectoire rendra les choix budgétaires de 2026 particulièrement exigeants.

Le Gouvernement prévoit de maintenir son objectif de réduction du déficit, tout en annonçant **6 milliards d'euros d'efforts supplémentaires**. Je considère que ces décisions doivent être **pleinement débattues par le Parlement** et non reposer principalement sur des gels et annulations de crédits décidés en cours d'année.

Je défends une autre méthode : **protéger les plus fragiles, préserver les services publics et investir dans les priorités de notre pays**, tout en recherchant de nouvelles recettes lorsque des **profits exceptionnels** sont réalisés dans des périodes de crise.

Dans un contexte économique et international incertain, **les efforts budgétaires doivent être justes, ciblés et transparents**, afin de garantir à la fois le redressement de nos finances publiques et la préservation de notre modèle social.

RN88 : ma contribution à la concertation préalable

J'ai déposé ma contribution dans le cadre de la concertation préalable sur le projet d'aménagement de la **RN88 entre l'A75 et Barjac**, un dossier essentiel pour l'avenir de la Lozère.

Le **désenclavement routier de notre département** est une priorité. Moderniser la RN88 est indispensable pour améliorer la sécurité des usagers, soutenir notre économie, faciliter l'accès aux services publics et renforcer l'attractivité de notre territoire.

Dans ma contribution, je rappelle mon engagement constant sur ce dossier, d'abord comme présidente du Département, puis comme députée. J'exprime également mes réserves sur les scénarios actuellement proposés par

Dispositifs médicaux reconditionnés : le Gouvernement confirme des avancées

À la suite de mon intervention sur la prise en charge par l'Assurance maladie des dispositifs médicaux reconditionnés, j'ai reçu une réponse de la ministre.

Elle confirme que le cadre réglementaire est désormais opérationnel et que des discussions sont en cours pour définir les modalités de prise en charge financière, avec pour objectif de garantir l'accès des patients tout en soutenant le développement de cette filière innovante. Je vous invite à découvrir ci-dessous l'intégralité de la réponse ministérielle, qui constitue une étape encourageante pour le développement de cette solution, à la fois économique, écologique et bénéfique pour les patients.



La Ministre

Paris, le ~ 3 JUL. 2026

Nos Réf. : D-26-013970 / DDC-DREG-CP / PF
Vos Réf. : votre courrier du 19 juin 2026

Madame la Députée,

Je vous remercie de votre courrier relatif à la mise en œuvre de la prise en charge par l'Assurance maladie des dispositifs médicaux remis en bon état d'usage.

Les travaux que vous portez témoignent d'un engagement fort en faveur d'une évolution de notre système de santé conciliant soutenabilité financière, ambition écologique et développement d'une filière industrielle nationale.

S'agissant du cadre juridique, je souhaite rappeler que celui-ci est désormais pleinement opérationnel. Le décret du 17 mars 2025, ses arrêtés d'application ainsi que les normes AFNOR NF S97-414 assurent déjà un haut niveau d'exigence en matière de qualité, de sécurité et de traçabilité des dispositifs médicaux remis en bon état d'usage. À ce titre, le cadre législatif et réglementaire existant apparaît suffisant pour permettre leur déploiement, sans qu'une évolution législative supplémentaire ne soit indispensable à ce stade.

La question centrale réside désormais dans la définition des conditions économiques de leur diffusion. À cet égard, le Comité économique des produits de santé (CEPS) a d'ores et déjà engagé des discussions portant sur une première catégorie de produits, notamment les véhicules pour personnes handicapées.

Ces travaux visent à établir un cadre de prise en charge soutenable, garantissant à la fois l'accès des patients à ces dispositifs et la viabilité de la filière du reconditionnement.

Je partage votre analyse quant à l'intérêt que suscite ce modèle auprès des acteurs de l'écosystème, y compris les organismes complémentaires, et je reste attentive aux perspectives qu'il ouvre en matière d'économies, de transition écologique et d'emplois non délocalisables.

Dans ce contexte, j'ai demandé à mes services de se tenir à votre disposition pour vous apporter tout élément complémentaire sur l'état d'avancement des travaux ainsi que sur les suites envisageables.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de ma considération distinguée.

Stéphanie RIST

Madame Sophie PANTEL
Députée de la Lozère
Permanence parlementaire
19 allée Piencourt
48000 MENDE

Désignée rapporteure du projet de loi simplification

J'ai été désignée rapporteure du projet de loi de simplification, un texte

l'État, qui ne me paraissent pas répondre de manière satisfaisante aux attentes du territoire.

Je demande que le fuseau médian retenu en 2006 soit réétudié de manière sérieuse avant toute décision définitive. Ce tracé, soutenu à l'époque par de nombreux élus et acteurs locaux, constitue selon moi la solution la plus équilibrée pour concilier les impératifs de mobilité, le respect des populations, de l'agriculture et de l'environnement.

Après plus de trente ans d'attente, les Lozériens ont besoin d'une décision claire, d'un calendrier précis et d'engagements concrets de l'État. Je resterai pleinement mobilisée pour que ce projet indispensable aboutisse enfin.

[Consulter ma contribution](#)

Fermeture de Fibre Excellence : une inquiétude majeure pour la Lozère

La décision du tribunal de commerce de prononcer la liquidation du site Fibre Excellence de Tarascon est une très mauvaise nouvelle. Je tiens à avoir une pensée pour les 270 salariés concernés et leurs familles, durement touchés par cette décision.

Au-delà du bassin d'emploi tarasconnais, les conséquences seront également importantes pour la Lozère. Notre forêt, nos entreprises de travaux forestiers, nos exploitants et nos collectivités entretenaient des liens économiques étroits avec ce site, qui constituait un débouché essentiel pour les bois de faible valeur.

Cette fermeture intervient à un moment où les obligations légales de débroussaillage nous conduisent à mobiliser davantage cette biomasse pour prévenir les incendies. La disparition de ce débouché fait peser de fortes inquiétudes sur l'avenir de la filière

important qui sera examiné à la rentrée à l'Assemblée nationale.

À ce titre, je serai chargée de **conduire les travaux parlementaires**, de proposer des améliorations au texte et de défendre des mesures de simplification répondant aux besoins des **collectivités, des entreprises, des associations et de nos territoires ruraux**.

Cette désignation constitue une **marque de confiance** et une responsabilité que j'exercerai avec détermination au service de notre territoire.

La Lozère accueillera une étape du Mois du sport

À la suite de mes échanges avec **Marina Ferrari, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**, dans le cadre de mes travaux sur les activités de pleine nature, et notamment de mon rendez-vous avec le **CDOS Lozère** en présence de **Catherine Trauchessec, Séverine Marcillac et Michel Valette**, j'ai le plaisir d'annoncer que **la Lozère a été retenue parmi les treize départements qui accueilleront une étape du Mois du Sport**.

Cette étape se déroulera à **Marvejols** et constituera une belle reconnaissance pour notre département, pour ses **bénévoles, ses clubs sportifs, ses collectivités** et l'ensemble des acteurs qui font vivre le sport au quotidien.

Le sport est un véritable **levier de cohésion, de santé, d'attractivité et de dynamisme pour nos territoires ruraux**. Cette annonce permettra de mettre en lumière la richesse du tissu associatif lozérien, la diversité de nos pratiques sportives et l'engagement de toutes celles et ceux qui œuvrent pour rendre le sport accessible à toutes et tous.

Lors de mon échange avec la ministre, j'ai tenu à défendre la candidature de

forestière lozérienne et sur la valorisation de ces bois.

Je salue les efforts engagés par **la Région Occitanie et sa présidente Carole Delga** pour tenter de sauver ce site. J'espère que les mobilisations en cours permettront encore de trouver une issue favorable, notamment pour le site de Saint-Gaudens.

Je resterai pleinement mobilisée afin que des solutions soient trouvées pour accompagner les salariés et préserver l'avenir de notre filière forestière, essentielle pour l'économie et la prévention des risques d'incendie en Lozère.

Actualisation de la loi de programmation militaire : renforcer notre défense

L'Assemblée nationale a examiné la révision de la **loi de programmation militaire 2024-2030**, rendue nécessaire par l'évolution du contexte international, marqué notamment par la guerre en Ukraine, les tensions au Proche et Moyen-Orient et les nouveaux équilibres géopolitiques.

J'ai voté en faveur de ce texte, qui prévoit **36 milliards d'euros supplémentaires** pour nos armées. Ces moyens sont indispensables pour permettre à la France de faire face aux défis actuels et garantir notre souveraineté.

Lors des débats, j'ai toutefois rappelé qu'il n'était pas envisageable de financer cet effort de défense au détriment de nos **services publics**, déjà fortement fragilisés. Renforcer nos capacités militaires est une nécessité, mais cela ne doit pas conduire à affaiblir les politiques publiques essentielles à la cohésion de notre pays.

J'ai également regretté que cette actualisation se limite essentiellement à un ajustement budgétaire. Elle aurait dû

notre territoire et à rappeler les nombreux atouts de la Lozère pour accueillir un événement d'envergure nationale. Je me réjouis que cette démarche ait été entendue.

Les services de l'État communiqueront prochainement sur le **calendrier**, le **programme** et les **animations** qui seront proposés à Marvejols.

👉 **Une belle occasion de célébrer le sport et celles et ceux qui le font vivre en Lozère !**

être l'occasion d'engager une réflexion plus large sur notre stratégie de défense et de sécurité nationale, afin de mieux préparer notre pays aux défis des années à venir.

Quelques interventions médiatisées à propos de la Sécurité Civile

Alors que notre pays fait face à une multiplication des incendies et à des interventions toujours plus nombreuses des secours, les constats dressés dans mon rapport sur la sécurité civile ont trouvé un écho particulier dans l'actualité. Plusieurs médias m'ont ainsi sollicitée pour revenir sur les moyens dont nous disposons aujourd'hui, les défis auxquels nos sapeurs-pompiers sont confrontés et les propositions que je porte pour renforcer notre modèle de sécurité civile. Retrouvez ci-dessous ces différentes interventions :

- https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20260728-incendies-les-moyens-ne-sont-plus-%C3%A0-la-hauteur-des-besoins-alerte-une-rapporteure-parlementaire?fbclid=IwY2xjawTYJZVleHRuA2FibQlXMQBzcnRjBmFwcF9pZBAyMjIwMzIxNzg4MjAwODkyAAEexGKfROm0Zoc_NPjVvVVcGkcZ_9UaDsIMK4mGAusXNnBLXwILjguR992DoY_aem_I2eInJY3BOHpElzBESzTzQ
- https://www.liberation.fr/checknews/canadair-moins-de-deux-tiers-des-appareils-etaient-operationnels-ces-derniers-jours-20260727_6ORD3FYYZVH63FK5DD56OIR3EM/
- <https://www.ladepeche.fr/2026/07/25/vrai-ou-faux-incendies-la-flotte-aerienne-pour-lutter-contre-le-feu-a-t-elle-vraiment-ete-multipliee-par-deux-comme-laffirme-laurent-nunez-13480575.php>
- <https://www.latribune.fr/article/defense-aerospatiale/aeronautique-defense/63364602991333/canadair-la-france-engagee-dans-un-contre-la-montre-pour-remplacer-ses-bombardiers-d-eau-vieillissants>
- https://www.lemonde.fr/planete/article/2026/07/25/comment-l-a400m-un-avion-de-transport-militaire-se-transforme-en-combattant-du-feu-en-gironde_6732206_3244.html?srsId=AfmBOopXtD_KgyvNzCDE4fGhdbkpsIVbzzv4pmmO-rO8R-b65JZdkez
- <https://www.sudouest.fr/faits-divers/incendies/canadair-beech-et-pompiers-comment-s-organisent-les-moyens-de-lutte-contre-les-feux-30026267.php>

- <https://www.nicematin.com/societe/securite/canadair-dash-helicopteres-camions-queles-sont-les-moyens-dont-disposent-les-pompiers-francais-pour-lutter-contre-les-incendies-10693606>
- <https://www.radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/le-vrai-ou-faux/le-vrai-ou-faux-du-mardi-14-juillet-2026-4097452>
- https://www.radiototem.net/sophie-pantel-la-flotte-de-la-securite-civile-n-est-dimensionnee-que-pour-le-pourtour-mediterraneeen?fbclid=IwY2xjawTYJYZleHRuA2FibQIxMABicmlkETFrRW9VZlVnNnpIR2t2MEtGc3J0YwZhcHBfaWQQMjlyMDM5MTc4ODlwMDg5MgABHvcagmMOXHKFpkQNR-ZLJmUwc2ZaukfbGlpOGPNk13vM3SEZAqz2WLISTDQG_aem_UYDNEI49NS_mCpeY0F-ZMg
- <https://www.tf1info.fr/international/aujourd-hui-dans-24h-pujadas-presente-par-quentin-berichel-edition-speciale-incendies-en-france-2454923.html>
- <https://rmc.bfmtv.com/replay-emissions/apolline-matin/>
- <https://www.latribune.fr/article/defense-aerospatiale/aeronautique-defense/63364602991333/canadair-la-france-engagee-dans-un-contre-la-montre-pour-remplacer-ses-bombardiers-d-eau-vieillissants>
- https://www.liberation.fr/environnement/nos-forets-devenues-des-poudrieres-notre-systeme-de-securite-civile-aussi-lincendie-couve-chest-des-pompiers-en-manque-drastique-de-moyens-20260731_JEIWJOLO4BC6TCXSTTTLLN3XQE/
- <https://www.lagazettedescommunes.com/club-prevention-securite/securite-civile/sapeurs-pompiers-et-sdis/budget-des-sdis-la-valeur-du-sauve-fait-recette-a-lassemblee-nationale.MNCLJM6YOFHRZEW765AU42AXUE.html>
- <https://www.aefinfo.fr/depeche/754825-un-rapport-appelle-a-evaluer-les-dommages-evites-grace-aux-sapeurs-pompiers-pour-repenser-le-financement-de-la-securite-civile>
- <https://www.banquedesterritoires.fr/securite-civile-un-rapport-parlementaire-suggere-que-la-valeur-du-sauve-prenne-du-galon>

Les dernières questions écrites déposées

- Ruralité : **calcul des dotations relatives aux routes communales**
- Handicap : **accès aux crédits bancaires des personnes bénéficiaires de l'AAH**
- Sécurité : **effets du système de dépollution AdBlue sur les véhicules de sécurité civile**
- Numérique : **implantation d'antennes-relais de téléphonie mobile sans concertation préalable avec les élus locaux et les habitants**

Retrouvez mes questions posées

Cosignatures de PPL

- **Proposition de loi visant à renforcer le suivi du savoir-nager en sécurité dans le parcours scolaire.** Cette proposition de loi vise à mieux repérer et accompagner les élèves qui n'ont pas acquis le « savoir-nager en sécurité » à la fin de l'école primaire et du collège. Elle prévoit un suivi renforcé tout au long de la scolarité, grâce à une meilleure transmission des informations entre les établissements, afin de permettre la mise en place de parcours d'accompagnement adaptés. L'objectif est de prévenir les noyades, première cause de mortalité accidentelle chez les enfants, en garantissant à chaque élève l'acquisition de cette compétence essentielle à sa sécurité.
- **Proposition de loi visant à interdire les relations commerciales contribuant à la politique de colonisation dans le Territoire palestinien occupé et dans le Territoire syrien occupé des hauteurs du Golan.** Cette proposition de loi vise à mettre le droit français en conformité avec les obligations du droit international en interdisant aux entreprises établies en France de participer, directement ou indirectement, à des activités économiques contribuant au développement ou au maintien des colonies israéliennes dans les territoires occupés. Elle prévoit notamment l'interdiction d'importer des produits issus de ces colonies, de leur fournir certains services ou soutiens financiers, ainsi que de promouvoir ces activités commerciales. L'objectif est de garantir la cohérence entre les engagements internationaux de la France, sa politique en faveur d'une solution à deux États et le respect du droit international.

Tribunes et courriers signés

- J'ai cosigné une **tribune appelant les banques françaises à renoncer définitivement aux frais bancaires prélevés lors des successions les plus simples, les plus modestes, ainsi qu'en cas de décès d'un enfant mineur.** Alors que le législateur avait adopté à l'unanimité une loi protégeant les familles dans ces situations, une décision du Conseil constitutionnel permet de nouveau aux banques de facturer ces frais, dans la limite de 1 % des avoirs. Cette tribune appelle les établissements bancaires à faire le choix de l'humanité et à préserver les familles confrontées à ces épreuves.

Actualité en Lozère



4 août 2026

Concert lyrique dans l'église de Meyrueix



18 juillet 2026

Hommage aux victimes des crimes racistes et antisémites à Rieucros



10 juillet 2026

Inauguration du nouveau siège de la comcom de La Canourgue



9 juillet 2026

Echanges avec le nouveau directeur général de l'ARS



1er juillet 2026

Arrivée du Dragon 48 pour la saison estivale



1er juillet 2026

TAKH : inauguration des bâtiments restaurés du Villaret et de Niveliers

[Voir toute l'actualité en Lozère](#)

Actualité à Paris



14 juillet 2026

Défilé du 14 juillet à Paris



28 juin 2026

Première fête de la démocratie

[Voir toute l'actualité à Paris](#)

Cette newsletter fait une pause au mois d'août. Je vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous dès la rentrée pour une nouvelle édition ! ☀️

Sophie Pantel, Députée de la Lozère - Serge Gayssot, suppléant

19 allée Piencourt, 48000, Mende

Site web : sophiepantel48.fr - [Contact](#)

Photos : Sophie Pantel - Canva

Suivez moi sur Facebook



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)